

Les banques toujours mobilisées contre le bail-in

Le gouverneur de la Banque du Liban, Riad Salamé, a déclaré hier au « Financial Times » qu'il « s'alignera à l'avenir sur la position du gouvernement », semblant ainsi officialiser son divorce avec le secteur bancaire.

Par [Julien RICOUR- BRASSEUR](#) et [Philippe HAGE BOUTROS](#)

Pendant que le Liban faisait encore les titres de l'actualité internationale jeudi dernier, suite au nouvel incendie qui s'est déclenché dans le port de Beyrouth, moins d'un mois après la catastrophe qui a ravagé une partie de la capitale le 4 août, une délégation de l'Association des banques (ABL) se rendait le jour même à Paris pour tenter une énième fois de défendre sa position sur le dossier de la restructuration du secteur financier du pays.

Une visite sur laquelle l'association n'a pas communiqué mais dont le contenu a été révélé par un document qui a fuité au cours du week-end écoulé, rédigé avec le concours de la société de conseil Global Sovereign Advisory (GSA), mandatée par l'ABL à la mi-mai pour défendre ses intérêts en plein contexte de crise multidimensionnelle majeure, marquée notamment par le défaut libanais sur les obligations du pays en dollars (les eurobonds). Un défaut décidé « contre l'avis des banques », comme l'ont encore souligné les participants côté ABL, dont son président Salim Sfeir, qui sont également opposés à tout redressement impliquant un « bail-in », soit une ponction d'une partie des dépôts les plus importants en contrepartie d'une prise de participation dans le capital des banques qui les détiennent. La position de l'ABL est en désaccord avec la stratégie de sortie de crise adoptée fin avril par le gouvernement sortant de Hassane Diab, dont les grandes lignes ont pourtant été appuyées, en partie du moins, par la France et le Fonds monétaire international (FMI). L'ABL avait publié ses propres alternatives en mai, qu'elle n'a depuis cessé de porter, soutenue un moment par une partie du Parlement.

La délégation, qui est passée par le Quai d'Orsay, a notamment rencontré l'ambassadeur français chargé de la coordination du soutien international au Liban, Pierre Duquesne, le directeur général adjoint du Trésor, Bertrand Dumont, et le directeur de cabinet adjoint du ministre des Affaires étrangères, Emmanuel Puisais-Jauvin, lors ce séjour de trois jours dans la capitale française. Il faut dire que la situation du pays est grave. Surendetté (plus de 93 milliards de dollars à fin juin), son économie est à plat (tous les pronostics tablent sur une contraction du PIB à deux chiffres en 2020) et sa monnaie a perdu 80 % de sa valeur. Les Libanais subissent en outre depuis plus d'un an d'importantes restrictions d'accès à leurs comptes en devises.

L'audit de la BDL ou la « disparition du Liban »

Si les autorités françaises n'ont pas officiellement réagi pour l'instant, ce déplacement de l'ABL s'inscrit dans le cadre du suivi de la France du lancement du processus de réformes catalysé par les deux visites successives au Liban du président Emmanuel Macron, depuis la double explosion du 4 août. Ce dernier avait alors livré aux responsables libanais une feuille de route, actée le 1er septembre par l'ensemble des forces politiques, incluant des réformes à mettre en œuvre dans les trois prochains mois, dont une loi de contrôle des capitaux à instaurer avant un mois. Une partie de ces réformes étaient déjà au cœur de l'engagement libanais lors de la conférence de Paris d'avril 2018 (CEDRE), qui s'était conclue sur le déblocage, conditionné à la mise en œuvre des réformes, de plus de 11 milliards d'euros de financement aux infrastructures. Des engagements qui n'ont jamais réellement été mis en œuvre.

Un immobilisme qui explique sans doute la fermeté de la diplomatie française, qui a transparu notamment à travers les propos de Pierre Duquesne à Paris. Le diplomate a logiquement insisté sur la reprise des négociations pour une assistance financière avec le Fonds monétaire international, entamées le 13 mai à la demande du Liban mais suspendues depuis le 10 juillet en raison d'un désaccord sur le montant des pertes accumulées et des moyens pour les traiter, entre d'un côté le gouvernement et de l'autre les banques, la Banque du Liban et certains grands déposants. Il a également rappelé la nécessité de consolider le système bancaire, estimant le nombre de banques au Liban (64) « trop élevé par rapport à la taille du pays » et à rapidement exécuter l'audit de la BDL sous peine que « le Liban disparaisse ». Cette dernière opération aurait démarré la semaine dernière, à en croire les autorités libanaises.

Ainsi, « les Français ont sous-entendu que les banques n'échapperont pas au bail-in. Les banques le refusent car toucher aux déposants et aux créiteurs reviendrait à ponctionner en premier lieu les actionnaires qui n'auront alors plus de capital », a analysé pour L'Orient-Le Jour une source proche du dossier. Cette dernière a résumé le cœur des échanges avec ces mots : « Les banques ont tenté à Paris de poser le problème sous l'angle du contrôle et de la gestion des établissements du pays, ce qui est un vrai enjeu (un bail-in reviendrait en effet à modifier l'actionnariat des banques, et donc, in fine, leur direction). Mais le gouvernement prévoyait (dans son plan) de laisser le contrôle de leurs banques aux banquiers qui recapitaliseraient les établissements dans le besoin avec de nouveaux apports calculés en fonction des dividendes perçus depuis 2016, lors des premières ingénieries financières de la BDL. ».

Aucune concession fondamentale de Paris

Enfin, si Pierre Duquesne a évoqué une « éventuelle actualisation » du plan de l'ABL, mentionnant entre autres la politique monétaire, l'évolution des recettes et des dépenses et la situation de l'économie réelle, cette formulation pourrait n'être que « de pure forme », selon la source précitée. En effet, comme le FMI, « la France ne devrait faire aucune

concession fondamentale sur les points cruciaux du redressement », assure-t-elle. Une interprétation confirmée depuis des mois par de nombreuses sources concordantes.

Le FMI, qui s'est publiquement exprimé jeudi sur le dossier, est en effet en phase avec le diagnostic servi par le gouvernement sortant sur l'état actuel du pays et qui avait été consigné dans le plan de l'exécutif. Selon ce dernier, les pertes financières accumulées par le pays (État, banques et BDL) s'élèvent à 69 milliards de dollars selon un taux de change à 3 500 livres pour un dollar. Les banques tablent sur un montant des pertes à traiter immédiatement bien moins élevé.

Au niveau des remèdes, les banques militent notamment pour que l'État mette des actifs sur la table pour recapitaliser la BDL, qui a plusieurs dizaines de milliards de dollars d'engagements à échéances diverses vis-à-vis du secteur, notamment en certificats de dépôts. Considérant toujours que le plan du gouvernement – qui doit être complété, de l'aveu même du FMI – est trop léger sur le plan des réformes et n'engage pas suffisamment la responsabilité de l'État, elle réclame toujours une solution permettant de revitaliser le secteur bancaire et souhaiterait que l'État renfloue le capital de la BDL via un fonds financé à partir d'actifs publics, principalement des propriétés immobilières. Elle propose aussi de limiter la restructuration à la dette externe, celle en livres et en dollars, détenue par des investisseurs non résidents, qui s'élève à « 16 % de la dette totale », et de ne pas faire défaut sur la dette interne, soit celle en livres ou en dollars due essentiellement aux banques nationales et à la BDL, une solution que le FMI ne veut pas envisager. Pour résumer, les représentants de l'ABL plaident que « le secteur bancaire peut supporter le coût de son exposition à la dette de l'État mais ne le peut pas sur l'exposition de la BDL à la dette souveraine ». Enfin, les dernières circulaires récentes de la Banque centrale, dont la principale (n°154), demandant entre autres le rapatriement d'une partie des fonds transférés hors du Liban entre le 1er juillet 2017 et le 27 août dernier, et l'intermédiaire (n°567), ont également été discutées à Paris. Lors de son intervention, Walid Raphaël, dirigeant de banque et membre de l'ABL, a d'ailleurs remis leur légalité en cause, faisant écho à une demande de clarification publiée au début du mois par l'organisation.

Apparent depuis la publication de ce texte, le divorce entre les banques et la Banque du Liban semble aujourd'hui acté. Le gouverneur Riad Salamé, très critiqué depuis le début de la crise, a ainsi affirmé hier au Financial Times qu'il « s'alignera à l'avenir sur la position du gouvernement ». « Même s'il y a des pertes, nous serons d'accord », a-t-il ponctué. Un revirement qui intervient une semaine après un entretien remarqué sur la chaîne américaine CNBC dans lequel il avait défendu sa position.